

Wolfgantzen

VOUS INFORME



N° 17 SEPTEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Les vacances d'été s'achèvent ; la rentrée des classes est en bonne voie ; les inscriptions aux associations sportives et culturelles ont débuté ou le seront prochainement ; nous reprenons tous, petit à petit, le cours de nos activités pour la dernière ligne droite de l'année.

Cet été aura été marqué par les fortes chaleurs, chaleurs éprouvantes pour beaucoup d'entre nous, ainsi que pour la nature qui a beaucoup souffert de ces températures élevées.

L'été a aussi été marqué, pour vos élus, par une activité soutenue suite à la réalisation des chantiers de rénovation de la dernière tranche des trottoirs de la rue Principale et la réhabilitation de l'école, chantier de l'école qui n'aura malheureusement pu être livré pour la rentrée mais qui le sera pour le 16 septembre. Ce retard est bien entendu, regrettable mais, au terme des travaux, les enfants disposeront d'une structure scolaire moderne qui leur permettra d'étudier dans les meilleures conditions et dans un environnement plus qu'agréable.

Les choses n'étant jamais simples, nous avons dû faire face, en plus des opérations ci-dessus, à un sinistre sur l'atelier communal acquis récemment. Pour faire court, il a été constaté un sous-dimensionnement des bois et assemblages de la charpente qui menaçait de mettre à terre toute la structure. Aussi, il a fallu sécuriser l'ensemble et nous devons, avant la période d'hiver, renforcer l'ouvrage par la pose d'une nouvelle charpente qui grèvera le budget communal d'une valeur estimée à une centaine de milliers d'euros.

Nous déplorons aussi, comme ceci est bien souvent le cas en période estivale, source de bon nombre d'incivilités. En effet, les bornes de tris enterrées ainsi que le point vert ont plusieurs fois ressemblé davantage à une décharge qu'à un équipement permettant de favoriser le développement durable. Je réitère mon appel au civisme des habitants pour que de telles situations ne se reproduisent plus. Vous n'êtes pas sans savoir qu'une nouvelle déchèterie est en cours de construction à Biesheim et que de tels écarts de comportement ne font que mettre de l'eau au moulin des élus qui prêchent pour une diminution du nombre de points verts sur le territoire.

D'autres incivilités, comme les dégradations au niveau du terrain multisports ou encore à la salle polyvalente ont été constatées. Des contrôles renforcés de la gendarmerie sont en cours depuis plusieurs semaines afin de mettre fin à ces agissements qui, pour ma part, sont le fait d'un nombre limité de jeunes, totalement démunis de réflexion et d'intelligence. Sinon, quel intérêt de casser des équipements sportifs et autres spécialement mis à leur disposition ?

Les mauvaises herbes nous ont également tous accompagné au quotidien cet été. Il s'agit là des suites de l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Nos agents techniques, malgré les renforts d'emplois d'été sur la période de juillet et août, ne peuvent à eux seuls faire face au désherbage. Je rappelle que cette mission, entre le mur de clôture et le domaine public, doit être réalisée par les habitants. Si cela est fait en majeure partie, il reste cependant quelques concitoyens qui ne doivent pas être au courant de cette règle, d'où mon rappel.

Je pense avoir été assez long. Notre chance à tous aujourd'hui est de vivre dans une belle commune, j'ai à cœur que nous soyons tous solidaires pour préserver ce bel environnement.

Très bonne lecture et à bientôt.

Votre Maire
François KOEBERLE

Les délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mai 2019

Lors de cette séance le conseil a adopté le procès-verbal de la séance du 4 avril 2019.

➤ Les conseillers ont été informés des attributaires des marchés pour le chantier de l'école primaire ainsi que celui de la réfection de la dernière tranche des trottoirs de la rue Principale.

➤ Dans le cadre de la réalisation de la rue des Ecureuils, les conseillers ont adopté à l'unanimité la convention de co-maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach et la commune pour les travaux à réaliser sur le réseau d'assainissement et d'eaux pluviales.

➤ Il a également été adopté de participer à la prochaine consultation des marchés d'assurances statutaires lancé par le Centre de gestion.

➤ Le transfert de la compétence « eau » à l'EPCI Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach concernant les SIAEP Plaine du Rhin, SIAEP de Munchhouse et environs et SIAEP Balgau-Nambsheim-Fessenheim a fait débat. Les conseillers ont adopté au terme des discussions, par 8 voix sur 13, le report de la date de transfert de la compétence eau à la date du 1^{er} janvier 2026 et ce pour permettre une mise en cohérence des fonctionnements des trois syndicats.

➤ Deux postes d'agent contractuel ont été créés, sur un emploi non-permanent pour les périodes de juillet et août, afin de faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité. Au terme du vote de la création des emplois, les conseillers ont participé au tirage au sort des deux futurs emplois d'été.

Séance du 18 juin 2019

Le conseil municipal s'est réuni le 18 juin 2019 sous la présidence du Maire M. François KOEBERLE et pour la dernière session avant la trêve estivale.

Après adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai 2019, ont été abordés les points suivants :

➤ Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (Sraddet) élaboré par la Région Grand Est est soumis pour avis à la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach. Le Conseil communautaire par délibération du 25 mars 2019 a émis un avis défavorable sur le document présenté, ce dernier ne mettant pas en exergue le caractère singulier du territoire de la Communauté de Communes alors même que d'importantes mutations économiques, sociales, voire mêmes démographiques sont à prévoir à très court terme. Par ailleurs, les règles relatives à la consommation foncière et aux compensations cumulées semblent trop restrictives et tendent à bloquer le développement du territoire. La communauté de communes a souhaité prendre l'avis des municipalités sur le schéma présenté. A l'unanimité, les membres du conseil suivent l'avis défavorable donné par le Conseil communautaire.

➤ Concernant le chantier de la rénovation de l'école primaire, les conseillers sont informés de l'attribution des lots 9 Menuiseries extérieures et 18 Métallerie à la société Alsace Création pour respectivement 16 136 et 30 818 €.

➔ Dans le cadre des régularisations foncières, les conseillers ont autorisé le maire à procéder aux échanges des parcelles n° 198 section 02 avec les parcelles de M. Laurent HOFFERT n° 213 section 02 et n° 111 section 19.

➔ Notre commune a décidé, par délibération en date du 24 novembre 2016, d'adhérer à l'Agence Technique Départementale/ADAUHR. Pour un fonctionnement optimal de l'agence, il est nécessaire pour les communes membres de désigner un suppléant. A l'unanimité des membres présents et représentés, M. FECHTER Francis est élu suppléant pour représenter la commune à l'ADAUHR.

INFORMATIONS



EXTENSION DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION AUTOUR DE LA CENTRALE DE FESSENHEIM



Compte-tenu de l'évolution de la réglementation en matière de sécurité autour des centrales nucléaires, la commune de Wolfgantzen est à présent concernée par la campagne 2019 de distribution d'iode.

LES COMPRIMÉS D'IODE



Les campagnes de distribution des comprimés d'iode ont pour objectif de mettre à disposition des populations riveraines des centrales nucléaires des comprimés d'iode stable permettant de protéger leur thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif dans l'atmosphère.

Ces campagnes de distribution ont lieu régulièrement depuis 1997 et concernent ce qu'on appelle la zone « PPI ».

La campagne de distribution d'iode 2019 concerne les habitants et les établissements recevant du public (ERP) : écoles, commerces, entreprises, administrations, etc. des communes situées dans le rayon de 10 à 20 kilomètres autour des 19 centrales nucléaires françaises, soit environ 2 200 000 personnes, 204 400 ERP dont 1 800 écoles, répartis sur près de 1 100 communes et 33 départements.



La campagne, qui a débuté le 3 juin, se poursuivra en septembre par l'envoi d'un courrier nominatif contenant un bon de retrait permettant d'aller retirer les comprimés d'iode dans une pharmacie participante.

Tout au long de la campagne, les personnes concernées pourront s'informer :

- sur le site www.distribution-iode.com
- en appelant le numéro vert 0 800 96 00 20

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

VIE MUNICIPALE

POINT VERT - DECHETS

La propreté, l'affaire de chacun

Comme de nombreuses communes, nous devons faire face aux incivilités. Il est constaté une recrudescence de dépôts sauvages autour des points d'apport volontaire ou des containers. Chaque semaine, nos ouvriers communaux doivent intervenir pour enlever des encombrants ou nettoyer les abords des containers, ce qui représente un coût pour la collectivité.

En tant qu'acteurs engagés dans la protection de l'environnement, nous souhaitons vous sensibiliser à la nécessité d'adapter vos gestes en fonction de vos modes de consommation et vos habitudes de vie.



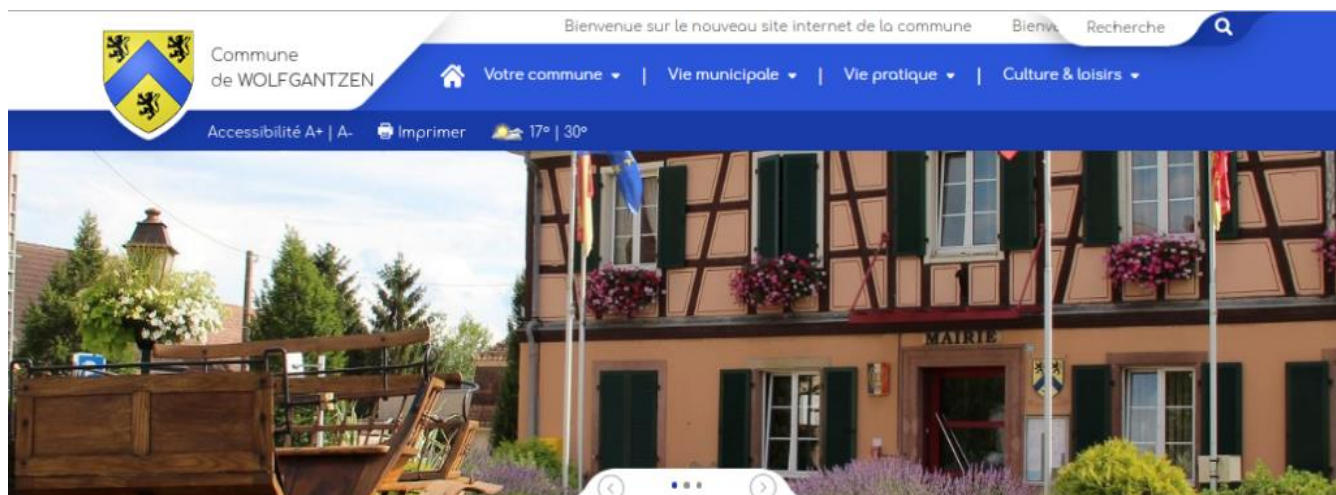
Nous avons tous le choix de jeter nos déchets dans les équipements prévus.

La municipalité mise plus sur la prévention que la répression mais il arrive un moment où ce n'est plus possible. Les actes d'incivilité sont en augmentation. Cela ne nous incite pas à nous battre pour conserver notre Point vert menacé de fermeture.

NOUVEAU SITE INTERNET de la MAIRIE

N'hésitez pas à aller consulter le nouveau site internet de la commune, vous y trouverez des actualités, des infos, des photos, de l'histoire, les CR du Conseil Municipal, le bulletin municipal, ...

www.wolfgantzen.fr



ECOLE PRIMAIRE – Travaux en cours

① Phase déménagement

La Municipalité et de nombreux bénévoles ont remonté leurs manches pour vider l'école élémentaire avant les travaux...

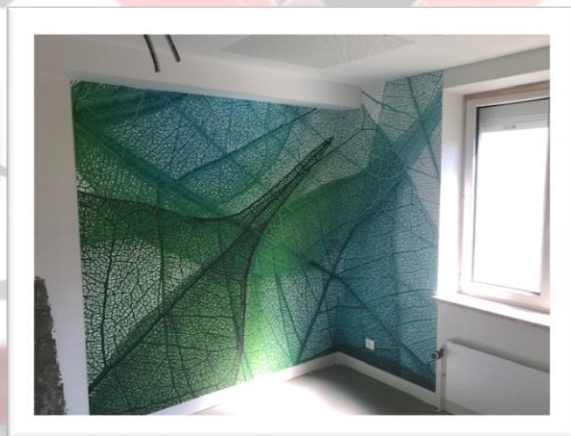


... et réinstaller 2 classes provisoires dans la petite salle annexe à la salle polyvalente

② Démarrage des travaux



➔ Suite des travaux de l'école



INFOS UTILES

INFOS COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS RHIN-BRISACH

La Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach vous informe que le Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon met à disposition des salariés du territoire, une **prime d'aide à l'achat pour des vélos électriques ou classiques** afin d'encourager la pratique du vélo pour les trajets domicile-travail tout en luttant contre les émissions de gaz à effet de serre liés aux véhicules motorisés.

Cette aide est destinée aux salariés résidant sur la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach qui s'engageront à effectuer pendant 1 an un tiers de leurs déplacements domicile-travail à vélo.

La prime est fixée à 80 % du prix d'achat TTC d'un vélo neuf ou d'occasion, avec un plafond de 100 € pour un vélo classique et 300 € pour un vélo électrique.

Renseignements : 03.89.62.71.07 ou mobilite@rvgb.fr.



NE JETEZ PLUS VOS OBJETS - DONNEZ-LES !

Votre commune soutien l'action sociale et la réflexion écologique menée par le site internet donnons.org.

En quelques clics, mettez en ligne des objets ou encombrants dont vous ne voulez plus en les donnant gratuitement.

Proximité, gratuité et réduction des déchets sont au coeur de notre action.

De particulier à particulier, vous contribuez ainsi à l'entraide sociale de notre société tout en désencombrant vos foyers et nos déchetteries.

Depuis plus de dix ans, ce site a ainsi pu offrir une deuxième vie à plus 2.5 millions d'objets en fédérant plus de 900 000 membres.



Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se recycle ...

<https://donnons.org>





Enrobés rue Principale

A partir du 9 septembre, le Conseil départemental entreprendra la réfection totale des enrobés de la rue Principale (RD29). Une déviation sera mise en place.

COMMUNICATION DE LA GENDARMERIE

Depuis le 17.08.2019, les cambriolages ont repris sur le ressort de la Compagnie de COLMAR. Ils touchent essentiellement des habitations principales et deux touchent des sociétés.

Les faits ont lieu principalement le matin (dès 8h00), certains en début d'après-midi. La principale manière d'opérer consiste en des effractions par pesée de 5 mm. Sur un même fait, si cette manipulation ne fonctionne pas, les auteurs n'hésitent pas à briser une vitre pour accéder au système de verrouillage.

Les vols portent principalement sur des bijoux, mais les auteurs se sont aussi emparés, en de plus rares occasions, d'objets informatiques, de chaussures ou de cigarettes.

N'hésitez pas à communiquer toute information qui serait susceptible d'intéresser la Gendarmerie ou de les prévenir en cas de mouvements suspects (tél : 03 89 72 56 87)



AGENDA

15 septembre	Bourse aux vêtements - DESSENHEIM	12 octobre	Oktoberfest - ARTZENHEIM
21 septembre	Soirée Moules frites – HEITEREN	26 octobre	Soirée Moules - frites - HIRTZFELDEN
5 octobre	Gala de danse Tango Argentin - VOLGELSHEIM	7 novembre	Don du sang – WOLFGANTZEN
12 octobre	Soirée Moules - frites - TTW WOLFGANTZEN	30 novembre	Marché St Nicolas – WIDENSOLEN
12 octobre	Spectacle Le Volge Magic Show - VOLGELSHEIM	2 décembre	Fête de Noël des Personnes âgées - WOLFGANTZEN

ETAT CIVIL

NAISSANCES



HEHN Eloïse née le 15/06/2019



SELM Idris né le 21/06/2019



HEITZLER Milia née le 06/04/2019



ANNIVERSAIRES



*WEYMANN François,
80 ans le 23/04/2019*



SUTTER François, 85 ans le 02/08/2019

PETER Cécile, 80 ans le 28/06/2019

MARIAGE

SUTTER Bernard et MEINHART Anita
Le 17/08/2019 (mariage de l'agent
technique communal avec le Président
de l'Amicale des pompiers)



UNE PENSEE POUR...

Mme Marie WEYMANN, décédée le 02/07/2019

M. Julius GUNTERT, décédé le 06/08/2019

Mme Maria SCHERTZINGER, décédée le 12/08/2019

M. Enault KIBIDI, décédé le 18/08/2019

